



Envoyé en préfecture le 17/04/2018

Reçu en préfecture le 17/04/2018

Affiché le 17/4/2018

ID : 069-216902031-20180413-PV\_13\_04\_18-AU

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.13/04/2018/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

### Extrait du registre des délibérations

Vendredi treize avril deux mil dix-huit, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15.

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Virginie MASSE.

11 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Alain CHAPOT, Jacques VERNE, Colette PERIER, Joseph VOLAY, Virginie MASSE, Anne-Laure MARCO et Johan AUBANEL.

4 membres absents : Karelle RICHARD-ZACHARIE, Laëtitia ANDRE, Laëtitia TEXIER et Michaël SAHRIDJ.

3 procurations : Karelle RICHARD-ZACHARIE à Johan AUBANEL, Laëtitia ANDRE à Chantal YVOREL, Laëtitia TEXIER à Colette PERIER.

<b>PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 13 AVRIL 2018</b>
--

Le Conseil Municipal :

- **Approuve le compte administratif 2017 du service de l'Assainissement (délibération 12.2018).**
- **Approuve le compte de gestion 2017 du receveur du service de l'Assainissement (délibération 13.2018).**
- **Procède à l'affectation des résultats de fonctionnement du service de l'Assainissement (délibération 14.2018).**
- **Décide une inscription budgétaire sur le budget Assainissement 2018 pour la mise à disposition du personnel communal (délibération 15.2018).**
- **Vote le budget primitif 2018 du service de l'Assainissement qui s'équilibre à 94.213,00 € en section d'exploitation et à 121.798,49 € en section d'investissement (délibération 16.2018).**
- **Approuve le compte administratif 2017 du budget communal (délibération 17.2018).**
- **Approuve le compte de gestion 2017 du budget communal (délibération 18.2018).**
- **Procède à l'affectation des résultats de fonctionnement pour le budget communal (délibération 19.2018).**

Envoyé en préfecture le 17/04/2018

Reçu en préfecture le 17/04/2018

Affiché le 17.4.18

ID : 069-216902031-20180413-PV\_13\_04\_18-AU

- **Vote les taux des taxes directes locales : 13,90 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 39,93 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (délibération 20.2018).**
- **Vote le budget primitif 2018 de la commune qui s'équilibre à 807.462,00 € en section de fonctionnement et à 692.445,05 € en section d'investissement (délibération 21.2018).**
- **Procède à la répartition de frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher (délibération 22.2018).**
- **Sollicite une subvention du conseil départemental du Rhône pour des travaux à réaliser au titre du programme des « amendes de police » (délibération 23.2018).**
- **Vote les subventions 2018 (délibération 24.2018).**
- **Décide la location de terrains communaux (délibération 25.2018).**
- **Discute d'affaires en cours : raccordement du secteur du Thivel au réseau public d'assainissement, programme SYDER de changement de 36 points d'éclairage public, installation d'un panneau d'informations pour l'aire de camping car, armoire pour « livres-échanges » installée devant la maison de l'amitié, dossiers « accessibilité » pour différents bâtiments communaux recevant du public.**
- **Entend différents comptes rendus de réunions : conseil d'école du 5 mars, conseil communautaire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) du 27 mars, conseil syndical du syndicat mixte des eaux des monts du lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY) du 23 mars, syndicat à vocation unique (SIVU) des Rossandes du 5 avril, comité syndical du syndicat à vocation scolaire (SIVOS) du collège de Sainte-Foy-l'Argentière du 27 mars, assemblée générale du groupement des 4 cantons du 17 mars, bilan nettoyage de printemps du 24 mars et opération « la grande lessive » à la médiathèque.**
- **Est informé des réunions ou manifestations à venir : cérémonie commémorative du 8 mai, balade en sentier pollinier samedi 28 avril, animation à la médiathèque vendredi 9 novembre.**
- **Fixe la date de la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 25 mai 2018 à 20h en mairie.**

Document établi le 17 avril 2018

Affiché le 18 avril 2018.

Le Maire,  
Christian RIVOIRE



Procès-verbal certifié exécutoire  
le 17 avril 2018.



Le Maire,

CHRISTIAN RIVOIRE